



## Procédure de réservation de numéro de véhicule de compétition de CARS

CARS a décidé d'adopter les numéros de voiture permanents à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.

Tout compétiteur qui a l'intention d'inscrire un véhicule de compétition dans un rallye sanctionné par CARS, doit réserver un numéro de voiture conformément à **la procédure de réservation d'un numéro de véhicule de compétition**.

Les numéros 1 à 10 seront réservés à l'usage de CARS.

1. Le numéro 1 sera offert au champion toutes catégories de la saison précédente.
2. Le numéro 2 sera offert au champion 2RM de la saison précédente.
3. Les voitures numéros 1 et 2 conserveront leur numéro permanent pendant qu'ils porteront les numéros 1 et 2.
4. Les numéros 3 à 10 serviront à CARS lors de situations spéciales, tout en limitant l'usage des numéros à un seul chiffre.
5. Les numéros 0, 00, 000, 998 et 999 serviront à CARS pour les véhicules d'ouverture et de fermeture.
6. Le numéro 911 ne sera pas utilisé pour éviter toute confusion sur les ondes radio.
7. D'autres numéros peuvent être retirés à la discrétion du conseil (par ex. : le #43, par respect pour l'ARA qui l'a retiré en hommage à Ken Block).

### Procédure de réservation de numéro de véhicule de compétition

1. L'idée générale est de permettre à un détenteur d'une licence CARS de réserver un numéro de voiture sans frais lorsqu'il prend sa licence.
2. Le compétiteur pourra conserver ce numéro aussi longtemps qu'il est détenteur d'une licence CARS (nationale, régionale, un seul rallye ou permis international), suivi d'une période de grâce d'un an.
3. Pour conserver son numéro de voiture même s'il n'est pas détenteur d'une licence CARS, et passé la période de grâce d'un an, ou à titre d'ancien détenteur de licence qui veut réserver un numéro pour usage futur, un compétiteur devra payer des frais de 100 \$ plus taxes par année.
4. Les numéros qui n'ont pas été réservés seront offerts aux nouveaux détenteurs de licence.
5. Comme dans le cas des licences, le processus de réservation de numéros de voiture suivra l'année civile.
6. Le bureau de CARS gérera en continu le processus de réservation des numéros de voiture de la façon suivante :
  - a. les numéros de voiture disponibles seront affichés sur le site Web de CARS;
  - b. les numéros demandés seront assignés aux détenteurs de licence.